

VISIOMED GROUP

Société anonyme au capital de 16 448 376 €
Siège social : 8, avenue Kléber - 75116 PARIS
514 231 265 R.C.S. PARIS
(la "Société")

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE CONSOLIDÉ

(Exercice clos le 31 décembre 2015)

Conformément aux prescriptions légales, nous vous rendons compte de l'activité de la société "VISIOMED GROUP" au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et des résultats consolidés de cet exercice.

1. SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ "VISIOMED GROUP" ET DE SES FILIALES AU COURS DE L'EXERCICE 2015 :

Les comptes consolidés établis au 31 décembre 2015 regroupent par intégration globale l'ensemble des filiales du groupe détenues à plus de 50%.

Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes annuels au 31 décembre 2015.

La liste des sociétés consolidées est la suivante:

			2015	2014
VISIOMED SAS	Paris	Intégration globale	100%	100%
IN PAHRMA SAS	Paris	Intégration globale	100%	100%
ADDATEK	Taiwan	Mise en équivalence	N/A	50%
BEWELL CONNECT CORP	Boston	Intégration globale	70%	N/A

Les sociétés du groupe In Pharma, Visiomed SAS et Bewell Connect Corp. ont été consolidées selon la méthode de l'intégration globale, c'est-à-dire à 100% poste par poste, avec constatation des droits des actionnaires minoritaires et après élimination des opérations intra-groupe.

Sont consolidées par intégration globale les sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, par le groupe. Le contrôle exclusif est présumé lorsque le groupe détient au moins 50% des droits de vote.

Sociétés exclues du périmètre de consolidation ;

Les 2 sociétés non consolidées présentant un caractère non significatif au regard des comptes consolidés sont les suivantes ;

NOM DES FILIALES	Chiffre d'affaires	% Capitaux Propres	Valeur titres	% Détention
DIV NEXMED TECHNOLOGY 99 SHENZHEN	2 896 271	5 658	12 900	10%
MIS			250 150	14,29%

Les informations ci-après concernent le groupe composé de la société "VISIOMED GROUP" et de ses filiales, en particulier la société "VISIOMED" (SAS) et la société "IN-PHARMA" (SAS).

La société Bewell Connect Corp., basée à Boston, Mass., USA., créée en juillet 2015 et détenue à 70 % par Visiomed Group SA, est incluse dans le périmètre de consolidation (voir D. Filiales et participations). Elle n'a pas généré de chiffres d'affaires en 2015.

La société "ADDATEK", détenue à 50 % par la société "VISIOMED GROUP" au 31 décembre 2014, a été radiée en mai 2015. Les créances et titres étant dépréciés en totalité au 31 décembre 2014, sa fermeture n'a eu aucun impact sur le résultat du groupe consolidé en 2015.

La société "NEXMED", détenue à hauteur de 10 %, ne fait pas partie du périmètre de consolidation.

La société Médical Intelligence Service, dont 14,29 % ont été acquis par VISIOMED Group, et dont le siège est à Paris, n'est pas incluse dans le périmètre de consolidation.

A. ÉVOLUTION DU GROUPE PAR ACTIVITÉ :

Le tableau ci-après synthétise l'évolution du chiffre d'affaires consolidé du groupe par branche d'activité et par canal de distribution:

Chiffre d'affaires en M€ Normes françaises	2015	2014
Autodiagnostic médical	5,7	6,8
Bien être	4,1	4,4
Produits distribués	1,0	1,9
Divers	0,1	0,2
	10,9	13,3
Santé	6,5	7,4
Grande Distribution	1,8	2,1
Export	2,6	3,8

En 2015, l'activité du Groupe Visiomed a été impactée à hauteur de 2,59 M€ par les événements suivants :

- Arrêt d'un contrat exclusif de distribution, suite à la vente de la société concernée, entraînant un manque à gagner en terme de chiffre d'affaires par rapport à 2014 de - 1,1 M€
- Les ventes exceptionnelles réalisées en 2014 pour la lutte contre le virus Ébola ne se sont pas poursuivies suite à la fin de cette épidémie. L'impact négatif sur le chiffre d'affaires par rapport à 2014 : -1,1 M€
- Les ventes sous marque de distributeur (MDD) ont été stoppées, différentiel de chiffre d'affaires par rapport à 2014 : - 0,39 M€

Hors ces trois éléments exceptionnels, le chiffre d'affaires 2015 aurait montré une légère progression par rapport à 2014.

L'évolution de l'activité des entités du groupe est résumée ci-après :

Titres de participation	Chiffre d'affaires	Résultat Net	Capitaux Propres 2015	Capitaux Propres 2014
Visiomed SAS (95,43%)	10 019 946	26 360	-346 521	-372 881
In Pharma SAS (100%)	0	57 992	41 506	-16 487
Bewell Connect Corp. (70%)	0	-10 015	-9 096	0
Nexmed Tech, Shenzen (China), 10%)	2 896 271	-37 059	56 575	93 634
Medical Intelligence Service, Paris (14,29%)	185 995	-63 427	132 048	186 723

- La société « VISIOMED GROUP », holding, spécialisée dans les produits de santé et de bien-être, a réalisé (comme indiqué plus en détail au paragraphe 2 A. du présent rapport) un chiffre d'affaires en baisse de 4 %. Hors événements non récurrents et évoqués ci-dessus, le chiffre d'affaires reste en progression de 6,6%.
- La société « VISIOMED », spécialisée dans la distribution de produits de thermométrie sans contact aux pharmacies, ainsi que la majeure partie du chiffre d'affaires à l'international, a réalisé, hors événements ci-dessus, un chiffre d'affaires en légère baisse (-1,5 %).
- La société « IN-PHARMA », spécialisée dans la prestation de services de distribution de produits non concurrents aux produits Visiomed pour le compte d'autres laboratoires commerciaux, n'a eu aucune activité 2015.
- La société Bewell Connect Corp., récemment créée aux États-Unis, dont les bureaux sont implantés à Boston, Mass., n'a pas eu d'activité commerciale en 2015.

Le groupe Visiomed a finalisé fin 2015 le développement de sa gamme de produits connectés intelligents BewellConnect et mis les produits sur le marché comme annoncé. De plus, les développements des applications Bewell Connect (première version lancée en 2015), ainsi que les services associés Bewell Checkup et MyDoc (lancés tout début 2016), d'une part, et les signatures de partenariats avec des acteurs reconnus de la santé connectée et du big data, d'autre part, permettent au Groupe Visiomed d'ambitionner de devenir le leader de la santé connectée.

La société "VISIOMED GROUP" continue son activité de recherche et développement et d'innovation. L'équipe est composée d'un médecin, responsable scientifique, assurant la direction médicale du Groupe, accompagné d'une équipe d'ingénieurs et développeurs, internes et externes.

B. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE 2015 :

Toujours leader en Thermométrie sans contact ;

Le groupe a augmenté sa part de marché dans sa marque phare, Thermoflash ® (source IMS, mai 2015), malgré une conjoncture difficile, ainsi qu'une météo clémente.

Implantation poursuivie en Magasins spécialisés en Puériculture (Segment Grande Distribution)

- Le segment Grande Distribution a étoffé fin 2015 sa gamme de produits pour bébés, en prenant en distribution la majeure partie des produits développés par la société américaine Munchkin.
- Visiomed Group est toujours présent chez les grands acteurs du web (Amazon.com, Allobébé.fr, Vert Baudet et Fnac.com).

Partenariats prometteurs à l'International

- Hors crise Ébola, l'International reste à un niveau d'activité stable par rapport à 2014, soit un volume d'affaires de 2,6 M€. La conquête de plusieurs nouveaux marchés, sur des pays particulièrement demandeurs en matière de produits de santé, a nécessité d'importants efforts dont les fruits sont attendus dans le courant de l'année 2016.

Accroissement des dépenses Marketing pour développer la visibilité

- La visibilité du Groupe a été accrue grâce à une démarche marketing portant à la fois sur les produits phares du Groupe (Thermomètres sans contact), et sur les produits connectés BewellConnect.
- Les dépenses de marketing ont ainsi progressé de 120 %, à 3,1 M€ incluant des participations à des salons de renommée internationale, comme le Consumer Electronic Show (CES) à Las Vegas, au cours duquel le Groupe a été récompensé par TPN Award.
- Ces dépenses ont ainsi permis de positionner la Gamme BewellConnect comme un acteur légitime dans ce nouveau et gigantesque marché de la santé connectée.

Accroissement de l'effort de recherche et développement

De façon à développer les produits et applications de santé connectée, le Groupe Visiomed a accentué son effort en matière de recherche et développement en multipliant ces dépenses par 4,3, à 1,2 M€ au cours de l'exercice 2015.

Arrivée d'un Directeur Général Délégué

Début avril 2015, la Direction Générale du Groupe a été renforcée par l'arrivée d'un Directeur Général Délégué, permettant au Président de s'investir avec force dans la vision, le développement de nouveaux produits innovants et le marketing de l'écosystème de santé connectée que le Groupe Visiomed développe.

Création d'une filiale aux États-Unis, Bewell Connect Corp.

Fort des succès remportés lors du Consumer Electronic Show de Las Vegas (CES), en janvier 2015, et des 2 derniers salons MEDPI, de 2014 et 2015, le Groupe a décidé de s'implanter aux États-Unis, Boston, Mass., pour y développer essentiellement la commercialisation des produits connectés de santé et des applications et services qui leurs sont liées. Cette implantation sur le plus grand marché mondial dans la santé connectée est un des facteurs clé de croissance du groupe pour les années à venir.

Prise de participation dans les sociétés ayant leur siège social sur le territoire français

La société Visiomed Group a acquis 14,29 % des titres de la société Medical Intelligence Service en décembre 2015. Cette société conçoit et développe, entre autres, des logiciels dédiés à l'intelligence artificielle médicale.

Évolution de la structure capitalistique et financière du Groupe

La société "VISIONED GROUP" a réalisé les opérations d'augmentation de capital suivantes :

- Par décision du conseil d'administration du 23 janvier 2015, il a été procédé à une augmentation de capital de 5 906 686 euros, par l'émission de 1 583 562 actions nouvelles à 1,50 euros assortis d'une prime d'émission incluse de 2,23 euros par action.
- Par décision du conseil d'administration du 5 août 2015, la société Visiomed Group a procédé à l'émission de 6 bons d'émissions d'obligations convertibles en actions, assorties de bons de souscription d'action, soit 6 BEOCABSA, soit 6 tranches. Les 5 premières tranches ont été exercées au 31 décembre 2015.
 - o Une tranche de BEOCABSA donne droit à 150 OCA présentant une valeur nominale de 1,5 M€ par tranche. Le prix de souscription de chaque tranche est de 1,470 M€ et le contrat précise qu'il y a un « commitment fees » par tranche de 6 % de la valeur nominale de la tranche.
 - o Les OCA ont été intégralement converties sur l'exercice (sauf une OCA présentant une dette financière de 10 K€ au 31 décembre 2015) conduisant à une augmentation de capital de + 4 098 K€ assortie d'une prime d'émission de + 3 392 K€.
 - o Les BSA (soit au total 2 173 376 BSA) ont été exercés pour partie (à hauteur de 820 000) soit une augmentation de capital de + 1 230 K€ assortie d'une prime d'émission de + 1 222 K€.
 - o Cette opération a généré des frais d'augmentation de capital de 600 K€ (constatés en diminution de la prime d'émission dans les comptes consolidés au 31 décembre 2015 et en immobilisations incorporelles dans les comptes sociaux de Visiomed Group, amortis sur 3 ans).

Abandons de créances en faveur de ses filiales, Visiomed SAS et In Pharma

La société Visiomed Group a procédé à des abandons de créances à caractère financier le 18 décembre 2015 en faveur de ses filiales, Visiomed SAS et In Pharma, respectivement à hauteur de 2 211 746 euros et 76 832 euros.

Ces abandons sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune, dans les mêmes conditions que les abandons précédents.

La société Visiomed Group s'est engagée en date du 21 avril 2016 à apporter son soutien financier à ses filiales In Pharma et Visiomed SAS jusqu'à l'assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

2. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS ET ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ VISIONED GROUP :

A. COMPTES ANNUELS :

Les comptes ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Les comptes annuels vous donnent une connaissance complète des résultats et de l'activité de la Société au cours de l'exercice 2015.

Le chiffre d'affaires H.T. de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'est élevé à 4 610 320 €, contre 4 781 884 € pour l'exercice précédent, en légère baisse de 4 %.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 4 919 369 €, contre 5 067 823 € pour l'exercice précédent, et les charges d'exploitation ressortent à 9 990 258 €, comprenant les postes suivants :

Achats consommés	1 130 671
Autres achats et charges externes	5 225 531
Impôts et taxes	59 935
Salaires et charges sociales	3 018 070
Dotations aux amortissements	423 938
Dotations aux provisions sur actifs circulants	24 290
Dotations aux provisions pour risques et charges	25 000
Autres charges	82 824

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 est déficitaire de - 5 070 889 €, contre un résultat d'exploitation déficitaire de - 1 568 026 € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort déficitaire pour -2 499 477 €, contre un résultat financier déficitaire de - 856 687 € pour l'exercice précédent.

Les charges financières incluent des abandons de créances pour un montant total de 2 288 578 euros, en faveur de Visiomed SAS et In Pharma SAS.

Le résultat courant avant impôts ressort déficitaire pour - 7 570 637 €, contre un résultat courant avant impôts déficitaire pour - 2 424 713 € pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel ressort bénéficiaire de 15 781 €, contre un résultat exceptionnel excédentaire de 20 885 € pour l'exercice précédent.

La société "VISIOMED GROUP" a bénéficié d'un crédit impôt (CIR/CII) de 80 000 €.

Compte tenu des éléments qui précèdent, l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'est traduit par une perte nette comptable de - 7 474 586 €, ainsi que vous avez pu le constater dans les documents qui ont été mis à votre disposition.

Nous vous rappelons que l'exercice clos le 31 décembre 2014 avait enregistré une perte de - 2 389 157 €.

B. SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ - RISQUES DIVERS - DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS :

Situation financière - Endettement :

Au 31 décembre 2015, les capitaux propres s'élèvent à 12 893 485 €.

L'endettement de la société "VISIOMED GROUP" au 31 décembre 2015 s'est réduit à 10 000 €, soit une obligation convertible, (voir plus bas) selon le contrat d'émission signé le 6 août 2015, entre Visiomed Group et un fonds d'investissement Australien, L1 Capital.

La trésorerie brute s'élève à 5 763 810 €, soit une trésorerie nette positive de 5 753 810 €.

Risques divers :

Une information complète sur l'ensemble des risques affectant la société figure dans le prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro 11-230 le 17 juin 2011, disponible sur site de la Société (www.visiomed-lab.com) et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

Information sur les délais de paiement des fournisseurs :

Conformément à l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, vous trouverez en annexe au présent rapport la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs de la société "VISIOMED GROUP", par date d'échéance.

C. ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ :**Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :**

La 6ème tranche d'OCABSA a été émise le 19 février 2016.

De plus, il a été converti 980 000 BSA (soit 980 000 actions nouvelles), pour une valeur totale de 3 608 372 euros, soit 1 470 000 euros en augmentation de capital et 2 138 372 euros en prime d'émission. De même, il a été converti 101 OCA (soit 331 446 actions nouvelles), pour une valeur totale de 1 010 000 euros, soit 497 169 euros en augmentation de capital et 512 831 euros en prime d'émission).

A la date des présentes annexes, le nouveau capital social s'établit à 16 448 376 euros, décomposé en 10 965 584 actions.

En mars 2016, la société Visiomed Groupe a acquis 100% des titres de la société YES DO BRASIL, dont le nom devient Visiomed do Brasil.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir :

L'année 2016 est l'année du lancement des applications de santé connectée, ainsi que des services qui y sont liés.

Ces lancements qui vont s'échelonner tout au long de l'année devraient permettre de réaliser des premières ventes et référencement significatifs.

Le Directeur Général Délégué, Olivier HUA, a été mandaté par le Conseil d'Administration pour développer les opérations aux États-Unis, dès le mois de février 2016.

De nombreux partenariats ont été signés, que ce soit avec de nouveaux partenaires commerciaux à l'étranger, ou des acteurs du big data en santé, en collaboration directe avec le département Recherche et Développement.

Grâce à son département Recherche et Développement et à la caution médicale sur plusieurs des produits développés, la société "VISIOMED GROUP" est devenue un acteur de référence dans le domaine de la santé connectée.

D. FILIALES ET PARTICIPATIONS :

a) Situation des filiales et sociétés contrôlées :

Au 31 décembre 2015, la société "VISIONED GROUP" contrôle (au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce) les sociétés suivantes :

- * **Société "VISIONED"**, société par actions simplifiée au capital de 274 010 €, dont le siège social est à PARIS (75116) - 8, avenue Kléber, identifiée sous le numéro 498 785 112 R.C.S. PARIS, contrôlée directement à 95,43 % ;
- * **Société "IN-PHARMA"**, société par actions simplifiée au capital de 41 500 €, dont le siège social est à PARIS (75116) - 8, avenue Kléber, identifiée sous le numéro 487 766 784 R.C.S. PARIS, contrôlée directement à 100 %.
- * **Bewell Connect Corp., (BWC)**, société implantée aux États-Unis, enregistrée dans le Delaware et dont les bureaux se trouvent à Boston, Mass., contrôlée directement à 70 %.

b) Situation des filiales et sociétés non contrôlées :

- * **Société Medical Intelligence Service (MIS)**, société par actions simplifiée au capital de 58 340 € dont le siège social est à PARIS (75013) –9 avenue d'Italie, identifiée sous le numéro 795 177 146 R.C.S. PARIS, détenue à 14,29% ;
- * **Société Shenzhen Nexmed Technology Ltd**, société de droit Chinois, au capital de 1 000 000 RMB dont le siège social est à SHENZHEN (Chine) – Zone 3, Ja An Science And Technology Garden, Ville de Shenzhen, détenue à 10% ;

L'activité de ces sociétés a été présentée lors de notre exposé ci-dessus sur l'évolution de l'activité du groupe.

Le tableau ci-après présente les filiales de la société "VISIONED GROUP" :

Sociétés concernées	Nb d'actions	Capital détenu	Capitaux propres y compris résultat	Résultat Net
In Pharma SAS	8 300	100,00%	-35 326	-18 840
Visiomed SAS	26 150	95,43%	-346 521	-26 360
Bewell Connect Corp.	1 000	70,00%	-9 096	-10 014
Nexmed Ltd	100 000	10,00%	56 575	-37 059
Médical Intelligence Service	834	14,29%	132 048	-63 427

3. COMPTES CONSOLIDÉS :

Bien que la Société ne soit pas tenue à consolidation, nous vous présentons et soumettons à votre approbation les comptes consolidés du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les comptes consolidés ont été établis dans le cadre de la présentation des comptes à la Bourse sur le marché Alternext, et, en conséquence, constituent des comptes complets au regard des règles et principes comptables français.

Ces comptes ont été établis selon les règles et méthodes décrites dans l'annexe aux comptes consolidés.

3.1 Périmètre de consolidation :

Liste des sociétés consolidées est la suivante:			2015	2014
VISIONED SAS	Paris	Intégration globale	100%	100%
IN PAHRMA SAS	Paris	Intégration globale	100%	100%
ADDATEK	Taiwan	Mise en équivalence	N/A	50%
BEWELL CONNECT CORP	Boston	Intégration globale	70%	N/A

Sociétés exclues du périmètre de consolidation ;

Les 2 sociétés non consolidées présentant un caractère non significatif au regard des comptes consolidés sont les suivantes ;

NOM DES FILIALES	Chiffre d'affaires	% Capitaux Propres	Valeur titres	% Détention
DIV NEXMED TECHNOLOGY 99 SHENZEN	2 896 271	5 658	12 900	10%
MIS			250 150	14,29%

3.2 Présentation des chiffres consolidés - Évolution de l'activité du groupe consolidé :

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 10 891 K€ en 2015, contre 13 307 K€ pour l'exercice précédent. Le total des produits d'exploitation s'est élevé à 10 967 K€, contre 13 347 K€ pour l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation s'est élevé à 18 969 K€, contre 15 661 K€ pour l'exercice précédent, et se décompose comme suit :

Achats consommés	5 571 561
Autres achats et charges externes	7 844 234
Impôts et taxes	121 109
Salaires et charges sociales	4 812 766
Dotations aux amortissements	373 974
Dotations aux provisions sur actifs circulants	132 782
Dotations aux provisions pour risques et charges	25 000
Autres charges	87 885

Le résultat d'exploitation consolidé est négatif pour un montant de – 8 002 615 €, contre – 2 314 043 € pour l'exercice précédent. L'exercice se traduit donc par une perte nette consolidée part groupe de – 7 282 018 €, contre – 2 597 586 € en 2014.

L'évolution de l'activité du groupe en 2015 a été exposée au point 1 du présent rapport.

3.3 Évolution prévisible et perspectives d'avenir du groupe consolidé :

Le Groupe déploie en 2016 sa gamme de produits connectés. Après avoir développé au cours de l'année 2015 les applications Bewell Connect, Bewell Checkup et MyDoc, le Groupe propose ces applications par abonnement dès le début 2016.

Le département Recherche et Développement a été renforcé en 2015 par une équipe d'ingénieurs et de développeurs externes, afin de compléter l'offre de produits et services qui feront du groupe Visiomed un acteur majeur dans l'e-santé et la m-santé.

Après avoir créé une filiale aux États Unis en juillet 2015, comme annoncé, la Direction a décidé de créer une filiale au Brésil, région très prometteuse et avec une population demandeuse des produits et services que présente le Groupe Visiomed.

4. APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RÉSULTAT :

A) Approbation des comptes annuels 2015 :

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes tels qu'ils viennent de vous être présentés.

B) Dépenses et charges somptuaires (CGI, art. 223 quater et 39-4) :

Les dépenses et charges non déductibles fiscalement sont les suivantes :

- Amortissements excédentaires (article 39-4 du C.G.I.) :	23 683 €
- Taxe sur les voitures particulières des sociétés :	0 €
- Provisions et charges à payer non déductibles :	875 €
- Amendes et pénalités :	1 058 €

Nous vous demandons, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, d'approuver le montant des amortissements excédentaires de 23 683 € et l'impôt sur les sociétés théorique correspondant de 7 894 €.

C) Affectation du résultat :

Nous vous proposons d'affecter au compte "Report à nouveau" débiteur la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2015, qui s'élève à - 7 474 586 €.

D) Rappel des dividendes distribués :

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il vous est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des 3 précédents exercices sociaux.

Vous voudrez bien donner acte de l'information reçue à ce titre.

5. GOVERNANCE D'ENTREPRISE :

Nous vous informons que la composition du conseil d'administration a été renforcée en 2015 par la nomination en qualité d'administrateur de Madame Ghislaine ALAJOUANINE.

A) Quitus aux organes sociaux :

Nous vous demandons de donner quitus aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat durant l'exercice 2015.

B) Liste des mandats ou fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux :

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 - alinéa 4 - du Code de commerce, nous vous indiquons en annexe au présent rapport les mandats, ainsi que toutes fonctions, salariées ou non, exercées au sein de la société, des sociétés du groupe et de toutes sociétés tierces, françaises ou étrangères, de chaque mandataire social.

C) État des délégations de pouvoirs pour les opérations d'augmentation de capital :

Vous trouverez en annexe un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité données par l'assemblée générale au Conseil d'administration pour réaliser ou décider des augmentations de capital. Ce tableau fait apparaître l'utilisation de ces délégations au cours de l'exercice écoulé.

D) Conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce :

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions nouvelles visées aux articles L. 225-38 à L. 225-42 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'administration.

Votre Commissaire aux comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

E) Conventions réglementées visées à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce :

Aucune convention visée à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Il est rappelé que les conventions visées à cet article sont celles conclues directement ou par personne interposée entre, d'une part, le Directeur Général, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, d'une société et, d'autre part, une autre société dont cette dernière possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital.

F) Jetons de présence :

Il vous est proposé d'allouer un montant global des jetons de présence à répartir entre les administrateurs, au titre de l'exercice en cours, de 20 000 €.

6. PARTICIPATION DE SALARIÉS AU CAPITAL SOCIAL :

À la clôture de l'exercice social 2015, aucun salarié de la Société ne détenait de participation au capital de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise (PEE) ou d'un fonds commun de placement d'entreprise.

6. RAPPEL DES BONS DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE CRÉATEURS D'ENTREPRISE :

- Il est rappelé que, suivant assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2009, le Conseil d'administration, dans sa séance du 13 avril 2010, a attribué, au profit de deux salariés,

224 511 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise donnant droit de souscrire à 112 255 actions nouvelles.

Ces bons étaient exerçables à partir du 1^{er} janvier 2014 jusqu'au 31 décembre 2015 à un prix d'exercice de 2,25 € et selon la parité d'exercice pour leurs titulaires de 2 BSPCE exercés pour 1 action nouvelle souscrite.

Suivant l'assemblée générale du 18 juin 2015, ces bons pourront être exercés, en une ou plusieurs fois, du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2018 inclus, les bons non exercés au 31 décembre 2018 devenant aussitôt caducs. Les autres modalités liées à ces BSPCE restent inchangées.

- Nous vous informons que, suivant assemblée générale du 18 juin 2015, le Conseil d'administration, dans sa séance du 30 juillet 2015, a émis 400 000 bons de souscription d'actions de la Société ("BSA") donnant droit de souscrire à 400 000 actions nouvelles.

Les BSA1 seront exerçables à tout moment et au plus tard le 31 décembre 2021 inclus.

- Par délégation de l'assemblée générale du 18 juin 2015 et selon le conseil d'administration du 30 juillet 2015, il a été attribué 120 000 actions gratuites au Directeur Général de Visiomed Group, avec une période d'acquisition de 2 ans, durée pendant laquelle le bénéficiaire ne sera pas titulaire des actions et des droits en résultant, et une durée de détention de 2 ans, durée pendant laquelle les titres ne seront pas cessibles. Le bénéficiaire devra conserver au moins 80 000 actions jusqu'à la fin de son mandat de Directeur Général.
-
- Par délégation de l'assemblée générale du 18 juin 2015 et selon le conseil d'administration du 18 décembre 2015, il a été attribué 50 000 actions gratuites à deux salariés de Visiomed Group, avec une période d'acquisition de 2 ans, durée pendant laquelle les bénéficiaires ne seront pas titulaires des actions et des droits en résultant, et une durée de détention de 2 ans, durée pendant laquelle les titres ne seront pas cessibles.

8. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA RÉPARTITION DU CAPITAL ET À L'AUTOCONTRÔLE :

En application de l'article L. 233-13 du Code de commerce, sont mentionnées en annexe au présent rapport, l'identité des personnes physiques ou morales détenant, au 31 décembre 2015, directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales de la Société. Cette annexe fait également apparaître les modifications intervenues au cours de l'exercice.

Nous vous indiquons en outre qu'aucune des sociétés contrôlées par la société "VISIOMED GROUP" ne détient d'action dans le capital de la Société.

Les actions VISIOMED GROUP détenues par la Société, au cours du dernier exercice, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions propres autorisé par l'assemblée générale du 15 juin 2011, et renouvelé lors de l'assemblée générale du 18 juin 2015, sont indiquées dans le tableau figurant en annexe. Ces actions sont gérées pour compte par la société "PORTZAMPARC", Nantes.

9. RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS MENTIONNÉES À L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER RÉALISÉES AU COURS DU DERNIER EXERCICE :

En application de l'article 223-26 du Règlement de l'AMF et de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, nous vous informons que Monsieur Éric SEBBAN, Président du Conseil d'administration et Directeur Général, a procédé, sur le marché en 2015, à 2 850 achats et 195 057 cessions de titres de la société "VISIONED GROUP".

10. MODIFICATIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL :

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital social
Actions composant le capital en début d'exercice	4 518 590	1,5 €	6 777 885 €
Augmentations de capital du 28 janvier 2015	1 583 562	1,5 €	2 375 343 €
Augmentations de capital OCABSA	3 551 986	1,5 €	5 327 979 €
Actions composant le capital en fin d'exercice	9 654 138	1,5 €	14 481 207 €

Au 31 décembre 2015, le capital social s'élève à 14 481 207 €. Il est composé de 9 654 138 actions d'une valeur nominale de 1,5 euros chacune.

Par ailleurs, il est rappelé que, suivant l'assemblée générale du 30 décembre 2009, le conseil d'administration du 13 avril 2010 a attribué, au profit de deux salariés, 224 511 bons de créateur d'entreprises donnant droit de souscrire à 112 255 actions nouvelles. Par décision de l'assemblée générale du 18 juin 2015, la date limite d'exercice de ces bons a été reportée au 31 décembre 2018, toujours à un prix d'exercice de 2,25 € et selon l'équité d'exercice pour leurs titulaires de 2 BSPCE exercés pour 1 action nouvelle souscrite.

Par délégation de l'assemblée générale du 18 juin 2015, et suivant le conseil d'administration du 30 juillet 2015, il a été attribué 400 000 bons de souscriptions d'actions (BSA1) au Président de Visiomed Group. Ces bons ont été souscrits au prix de 0,10 euros chacun, (soit 40 000 euros, inclus dans la prime d'émission au 31 décembre 2015), exerçables jusqu'au 31 décembre 2021, et le prix d'émission d'une action nouvelle en exercice d'un BSA sera de 3,18 euros (1,50 de nominal et 1,68 de prime d'émission), et selon une parité de 1 BSA pour 1 action nouvelle.

Ces bons seront incessibles jusqu'au 31 décembre 2016.

Au lendemain de cette date, ces BSA 1 seront admis aux négociations sur le marché Alternext de Nyse Euronext Paris.

Par délégation de l'assemblée générale du 18 juin 2015 et selon le conseil d'administration du 30 juillet 2015, il a été attribué 120 000 actions gratuites au Directeur Général de Visiomed Group, avec une période d'acquisition de 2 ans, durée pendant laquelle le bénéficiaire ne sera pas titulaire des actions et des droits en résultant, et une durée de détention de 2 ans, durée pendant laquelle les titres ne seront pas cessibles. Le bénéficiaire devra conserver au moins 80 000 actions jusqu'à la fin de son mandat de Directeur Général.

Par délégation de l'assemblée générale du 18 juin 2015 et selon le conseil d'administration du 18 décembre 2015, il a été attribué 50 000 actions gratuites à deux salariés de Visiomed Group, avec

une période d'acquisition de 2 ans, durée pendant laquelle les bénéficiaires ne seront pas titulaires des actions et des droits en résultant, et une durée de détention de 2 ans, durée pendant laquelle les titres ne seront pas cessibles.

11. ÉVOLUTION DU TITRE - RISQUE DE VARIATION DE COURS :

Au cours de l'année 2015, 66 423 601 actions ont été échangées sur le marché ALTERNEXT de NYSE Euronext Paris.

Le cours, qui cotait 5,95 € au 31 décembre 2014, ressort à 5,78 € à la fin de l'exercice.

Le cours le plus bas enregistré s'est situé à 2,51 €, le 9 octobre 2015, et le cours le plus haut à 6,54 €, le 9 janvier 2015.

La capitalisation boursière à la fin de l'exercice 2015 ressortait à 55,8 M €.

12. ANNEXES :

Afin de compléter votre information, figurent en annexe au présent rapport :

- le tableau prévu à l'article R. 225-102 du Code de commerce, faisant apparaître les résultats de la Société au cours des 5 derniers exercices ;
- le tableau faisant apparaître les résultats consolidés du groupe au cours des 5 derniers exercices ;
- la liste des mandats ou fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux ;
- les renseignements relatifs à la répartition du capital et à l'autocontrôle ;
- l'état des délégations de pouvoirs pour les opérations d'augmentation de capital ;
- la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance ;
- l'information relative au programme de rachat d'actions.



PARIS, le 21 avril 2016

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

**Mandats et fonctions (salariées ou non) exercés au sein de la Société, des sociétés du groupe
et de toutes sociétés tierces, françaises ou étrangères de chaque mandataire social
au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 al. 3 du Code de commerce, sont indiqués ci-dessous les mandats ainsi que toutes fonctions (salariées ou non) exercés au sein de la Société, des sociétés du groupe et de toutes sociétés tierces françaises ou étrangères, par chaque mandataire social.

Nom	Fonctions au sein de la société "VISIOMED GROUP"	Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés	
		Société	Mandat ou fonctions
Gilles SOUFFIR	Administrateur	VISIOMED S.A.S.	Responsable Grands Comptes
		VISIOMED S.A.S.	Administrateur
Ghislaine ALAJOUANINE	Administrateur	GALA Group	Présidente
		SDL Journal Le Monde	Administrateur
Olivier HUA	Administrateur Directeur Général Délégué	Bewell Connect Corp.	Directeur
		Trace One SA	Censeur
Eric SEBBAN	Président du Conseil d'administration Administrateur	VISIOMED S.A.S.	Président
		Bewell Connect Corp.	Président

Seuils prévus par l'article L. 233-13 du Code de Commerce

	Au 31 décembre 2015		Au 31 décembre 2014	
	% du capital	% droits de vote	% du capital	% droits de vote
Eric SEBBAN	7,36%	13,72%	20,05%	33,37%
IdInvest Partners	0,00%	0,00%	9,98%	8,31%
Public + Divers	92,64%	86,28%	69,97%	58,32%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

**DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIÈRE
D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

(Délégations utilisées au cours de l'exercice écoulé et délégations en cours à la date du présent rapport)

Date de l'assemblée	Nature de la délégation	Utilisation de la délégation
23/01/2015	<p>Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de 2 000 000 €, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes, dans le cadre du dispositif TEPA et conformément aux dispositions de l'article L. 225-138 du Code de commerce.</p> <p>Délégation valable 18 mois.</p>	<p>Le Conseil d'administration a procédé, lors de ses réunions des 23 et 28 janvier 2015, à une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 2 113 183,01 €, prime d'émission incluse, par création et émission de 566 537 actions nouvelles de 1,50 € de nominal.</p>
23/01/2015	<p>Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social d'un montant nominal maximum de 1 800 000 €, par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et dans le cadre d'un placement privé.</p> <p>Délégation valable 18 mois.</p>	<p>Le Conseil d'administration a procédé, lors de ses réunions des 23 et 28 janvier 2015, à une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 3 793 503,25 €, prime d'émission incluse, par création et émission de 1 017 025 actions nouvelles de 1,50 € de nominal.</p>
18/06/2015	<p>Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social, dans la limite de 2 500 000 € (prime d'émission incluse), par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes, dans le cadre du dispositif TEPA et conformément aux dispositions de l'article L. 225-138 du Code de commerce.</p> <p>Délégation valable 18 mois.</p>	<p align="center">Néant</p>

18/06/2015	<p>Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social, dans la limite du plafond nominal global de 15 000 000 € (18' résolution), par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et dans le cadre d'un placement privé.</p> <p>Délégation valable 18 mois.</p>	Néant
18/06/2015	<p>Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social, dans la limite du plafond nominal global de 15 000 000 € (18" résolution), par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et dans le cadre d'une offre au public.</p> <p>Délégation valable 18 mois.</p>	Néant
18/06/2015	<p>Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social, dans la limite du plafond nominal global de 15 000 000 € (18' résolution), par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.</p> <p>Délégation valable 26 mois.</p>	Néant
18/06/2015	<p>Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre, dans la limite du plafond nominal global de 1 350 000 € (commun également à la délégation ci-après), des bons de souscription d'actions de la Société (les "BSA"), avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes.</p> <p>Délégation valable 18 mois.</p>	Le Conseil d'administration a procédé, lors de sa réunion du 30 juillet 2015 à l'émission effective de 400 000 BSA.
18/06/2015	<p>Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'attribuer gratuitement, dans la limite du plafond nominal global de 1 350 000 €, des actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux.</p> <p>Délégation valable 38 mois.</p>	Le Conseil d'administration a procédé, lors de ses réunions du 30 juillet 2015 et du 18 décembre 2015 à l'attribution gratuite de 50 000 actions ordinaires.

18/06/2015	Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration en vue d'émettre, dans la limite du plafond nominal global de 15 000 000 € (18 ^e résolution), des instruments financiers composés de titres de créances obligataires donnant accès au capital de la Société auxquels sont attachés des bons, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes conformément à l'article L. 225-138 du Code de commerce. Délégation valable 18 mois.	Le Conseil d'administration a procédé, lors de sa réunion du 5 août 2015, à l'émission de 6 BEOCABSA.
------------	---	---

Information sur les délais de paiement des fournisseurs de la Société

À fin 2014, le solde des dettes fournisseurs par dates d'échéances était le suivant :

- échues au 31 décembre 2014 :	185 200 €
- à échéance du 15 janvier 2015 :	142 857 €
- à échéance du 31 janvier 2015 :	915 125 €
- à échéance non déterminée : (Factures non parvenues).....	309 401 €
Total égal à	1 552 583 €

À fin 2015, le solde des dettes fournisseurs par dates d'échéances était le suivant :

- échues au 31 décembre 2015 :	418 924 €
- à échéance du 15 janvier 2016 :	139 482 €
- à échéance du 31 janvier 2016 :	283 478 €
- à échéance du 29 février 2016 :	153 553 €
- à échéance du 15 juin 2016 :	1 762 €
- à échéance non déterminée : (Factures non parvenues)	376 875 €
Total égal à	1 374 084 €

Information sur le programme de rachat d'actions

Conformément à l'article L. 225-211 alinéa 2 modifié du Code de commerce, nous vous informons des actions acquises par la Société, au cours du dernier exercice, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions propres autorisé par les assemblées générales du 19 juin 2013 et du 18 juin 2015 :

Contrat de liquidités

Mois 2015	Titres	Cours Moyen Achat	Dernier cours	Valorisation
janvier	114 513	5,39	4,21	617 014
février	56 351	4,29	4,13	241 933
mars	48 273	4,00	3,85	192 887
avril	34 653	3,99	3,88	138 114
mai	20 915	3,60	3,75	75 284
juin	31 202	3,31	3,06	103 373
juillet	26 744	3,37	3,46	90 105
août	47 784	3,45	3,23	164 628
septembre	29 480	2,93	2,72	86 412
octobre	66 697	4,10	4,06	273 745
novembre	117 521	4,70	5,5	552 096
décembre	87 326	5,22	5,78	455 413

SOCIETE VISIONED GROUP
Résultats financiers des cinq derniers exercices

	2011	2012	2013	2014	2015
A - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
1. Capital social (en €)	10 417 448	11 017 448	5 437 845	6 777 885	14 481 207
2. Nombre d'actions	2 604 362	2 754 362	3 625 230	4 518 590	9 654 138
B - OPERATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE (EN €)					
1. Chiffres d'affaires hors taxes	2 787 500	3 092 864	3 327 300	4 781 884	4 610 320
2. Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-4 610 044	-2 379 144	-2 055 827	-1 991 825	-7 200 530
3. Impôts sur les bénéfices	-236 077	0	0	14 672	80 000
4. Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
5. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-4 692 885	-2 832 003	-2 549 681	-2 389 157	-7 474 586
6. Résultat distribué	0	0	0	0	0
C - RESULTAT PAR ACTION (EN €)					
1. Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	-1,68	-0,86	-0,69	-0,44	-0,75
2. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-1,80	-1,03	-0,86	-0,53	-0,77
3. Dividende net attribué à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D - PERSONNEL					
1. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	23	25	25	26	39
2. Montant de la masse salariale de l'exercice (en €)	1 180 301	1 197 744	1 140 123	1 423 212	2 149 928
3. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	499 180	510 911	457 008	557 070	868 142

GROUPE VISIONED
Résultats financiers des cinq derniers exercices

	2011	2012	2013	2014	2015
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social (en €)	10 417 448	11 017 448	5 437 845	6 777 885	14 481 207
Nombre d'actions	2 604 362	2 754 362	3 625 230	4 518 590	9 654 138
OPERATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE (EN €)					
Chiffres d'affaires hors taxes	12 548 275	13 731 737	11 268 303	13 306 682	10 890 771
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-1 478 982	-1 922 570	-2 104 684	-1 667 139	-6 885 729
Impôts sur les bénéfices	-2 263	-1 030	-1 883	711	88 875
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-2 302 896	-2 805 866	-2 607 952	-2 597 586	-7 282 018
RESULTAT PAR ACTION (EN €)					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	-0,57	-0,69	-0,71	-0,37	-0,71
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-0,88	-1,02	-0,88	-0,57	-0,75
Dividende net attribué à chaque action	0,00	0,00	0,00	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	79,00	83,00	77,00	79,00	97,00
Montant de la masse salariale de l'exercice (en €)	3 338 054	3 212 638	2 660 155	2 866 900	3 521 047
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	1 426 929	1 277 786	1 030 225	1 072 104	1 291 720